



Reprise d'entreprise en redressement judiciaire

Par **menaud**, le **28/05/2010** à **11:43**

Bonjour,

je souhaite reprendre une entreprise en redressement judiciaire. Je suis passée devant le juge commissaire pour exposer mon désir de reprendre cette affaire et lui exposer mon projet. Nous sommes deux parties à s'intéresser à cette affaire. Pour l'instant, je suis celle qui a fait l'offre la plus forte. Mais j'ai appris que l'offre la plus forte n'était pas forcément celle qui remporterait l'affaire. Le juge tenait compte des capacités des futurs acquéreurs. Je suis en très bonne position.

Le mandataire judiciaire nous a laissé entendre que l'autre partie était prête à monter l'enchère. Ma question est la suivante, quels sont les justificatifs que je peux demander au mandataire pour avoir la preuve d'une offre supérieure à la mienne car j'ai su que le mandataire pouvait faire monter les enchères sans forcément qu'une des deux parties est proposée plus.

De plus je n'ai que 15 jours pour monter mon dossier car la décision sera prise le 11 juin.

Merci de votre réponse.

Cordialement.

Mme Ménielle Audrey.